

## [Text]

Mon second point porte sur les relations fédérales-provinciales et le secteur privé.

• 1100

Le secrétaire d'État parle essentiellement de consensus, de respect des juridictions, de concertation, de prudence. Je crois que presque tout le monde est d'accord là-dessus, mais je me demande si cela va jusqu'au bout de l'idée. Il est vrai qu'on doit respecter ces compétences provinciales, mais nous sommes aussi un pays. La Commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, dont sont inspirés la législation et les programmes de langues officielles, indiquait bien clairement qu'il fallait associer les partenaires du secteur privé et des provinces si on voulait arriver à quelque chose. À ce vocabulaire de prudence, je me demande si on pourrait se permettre d'ajouter un seul mot, sans vouloir forcer la main au ministre: ce serait le mot «leadership», au nom d'un gouvernement national.

Je pense que le Secrétariat d'État a déjà donné lui-même des exemples de leadership. Par exemple, il avait un programme d'information s'adressant au secteur privé; il y a une publication qui s'appelle, je crois, *Trente-deux manières d'utiliser le bilinguisme dans le secteur privé*. Je pense que le ministère a l'intention de le relancer, parce que cela a été interrompu. Cela démontre qu'on peut faire des choses dans le domaine du leadership.

J'ai fait, moi aussi, ma petite tournée des provinces, et j'ai eu l'occasion de rencontrer un bon nombre des premiers ministres de nos provinces et un bon nombre de leurs ministres. Eh bien, j'ai eu l'impression que, dans un bon nombre de cas, les provinces seraient non seulement prêtes à accepter ce leadership, mais qu'elles en auraient presque besoin. Dans leur géopolitique locale, lorsqu'il s'agit d'une minorité de 2 ou 3 p. 100, cela aide vraiment quand on a l'impression d'agir en faveur de l'unité nationale. Il y a des choses qu'on peut faire à ce titre-là et qu'on ne pourrait faire autrement.

My last comment has to do with what is often referred to as a question of sordid money. I note that last week the Minister indicated, and I quote:

Vous avez remarqué qu'on n'a pas parlé de réduire l'appui qu'on accorde aux programmes. On n'a pas parlé de réduire l'appui aux communautés.

Je me réjouis beaucoup, mais j'attends avec beaucoup d'intérêt des précisions à ce sujet, tout comme les membres du Comité.

It seems to me that one clear measure of government's priorities is the way in which money is allocated among programs. I would like, for instance, to point out that the Secretary of State department has found it possible to increase by 30% the amount of money which will go to the language-oriented court challenges in relation to what was spent in the previous year. So it means it is possible, even in a period of constraint, where there is a sufficiently high priority to increase or to create new budgets. It is my understanding also that the famous Canadian Language Information Network, often referred to as the CLIN, is going to go forward. This is going to be considered really essential to assist in educational

## [Translation]

My second point has to do with federal-provincial relations and the private sector.

Basically, the Secretary of State is talking about consensus, about respecting jurisdictions, about dialogue and caution. I think everybody agrees with the approach, but are we really taking things to their logical conclusion? True, provincial jurisdiction must be respected. However, we are a country. The Bilingualism and Biculturalism Commission, whose work inspired the legislation and the Official Languages programs, clearly stated that the private sector and the provinces had to work together with us if we were to reach our goal. Without wanting to be presumptuous, Mr. Minister, to your words of caution, I would add another word. I would add the word "leadership", leadership from the national government.

I think the Secretary of State has already shown leadership. There is, for instance, the private sector information program. There is a publication entitled *Thirty-two Ways of Using Bilingualism in the Private Sector* which I believe the Department intends to start issuing again. This kind of thing demonstrates that leadership is possible.

I also visited the provinces and had the opportunity to meet with a good number of provincial premiers and their ministers. My impression was that, in many cases, not only are the provinces willing to accept that leadership, they almost require it. When you think that minorities sometimes make up two or three percent of the population in a province, it is really encouraging to think that one is furthering the cause of national unity. There are measures that can, and should, be taken in this regard.

Mon dernier commentaire a trait à la sordide question de l'argent. J'ai pris acte des propos du Ministre la semaine dernière, et je cite:

You will have noted that there has been no reference to reducing our support for the programs. Nor have we spoken of reducing support to communities.

I was delighted to hear that, but I am looking forward to getting more details, as are the members of the Committee, I am sure.

La façon dont le gouvernement affecte ses crédits est la mesure la plus sûre des priorités du gouvernement. Par exemple, le Secrétariat d'État a su augmenter de 30 p. 100, par rapport à l'année dernière, les sommes affectées aux contestations judiciaires. Ce geste indique qu'il est possible, même dans une période de restrictions budgétaires, d'augmenter les budgets ou de trouver de nouveaux crédits lorsqu'on y attache la priorité qu'il faut. Je crois savoir par ailleurs que le fameux réseau de renseignements linguistiques canadien sera mis en oeuvre comme prévu. C'est essentiel si l'on veut venir en aide aux minorités, surtout dans le domaine de l'éducation.